

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

FÉVRIER 2011

RÉFLEXION DU MOIS

Vous croiserez toujours des échecs sur la route du succès. (Mickey Rooney)

LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST EST INSCRITE AU PROGRAMME DE SUBVENTION « VILLES ET VILLAGES BRANCHÉS »

Les nombreuses démarches depuis deux ans du directeur général M. Bernard Davidson et du conseil municipal ont donné des résultats. Dans la semaine du 14 février, le responsable du programme au Ministère des Affaires municipales, M. Christian Pelletier, annonçait à la municipalité son acceptation au Programme. La seule entreprise qui pouvait diffuser sur l'ensemble du territoire était Xplonet puisque la transmission se fait par satellite. Les tours de téléphonie ne couvrent qu'à peine 45 % du territoire de la municipalité. Cette exigence de la municipalité permettra à presque toute la population d'y avoir accès.

Les conditions de la subvention ainsi que les exigences du fournisseur seront disponibles avant la fin du mois de mars. Tous les détails seront donnés dès que le conseil en aura pris connaissance. Selon le ministère, Amherst est la première municipalité des Laurentides à bénéficier du programme et la première au Québec à

être diffusée par satellite dans le cadre du même programme.

CRÉATION D'UN COMITÉ POUR LES ACCÈS DES VÉHICULES HORS ROUTE

Le conseil a mandaté les conseillers Ronald Robitaille et Gaston Beaulieu, accompagnés de M. Bernard Davidson, pour rencontrer les clubs Quad et de motoneiges afin de retenir des tracés qui seront déposés à la table de concertation des Laurentides avant la fin 2011. Les clubs demandent l'appui de la municipalité afin de proposer un circuit qui toucherait Vendée-Saint-Rémi-Huberdeau.

PANNEAUX D'ACCUEIL À L'ENTRÉE DES VILLAGES

La conseillère responsable du dossier, Mme Denise Charlebois, a remis au conseil les croquis des panneaux qui seront installés à l'entrée des 3 villages de la municipalité. Le nom de la municipalité sera inscrit au bas du panneau et celui du village, en demi-lune au dessus de celui-ci. Les couleurs et le montage s'inspirent du logo de la municipalité. L'installation se fera ce printemps.

TRANSFERT DU RÉSIDU DE LA ROUTE 323 À LA MUNICIPALITÉ

Le MTQ transférera à la municipalité 3 km de la route 323 qui menait au domaine Maskinongé et à Boileau. Les revenus municipaux devront combler la différence de coût entre la subvention de 2 100 \$ du km et le coût réel d'environ 5 000 \$. Cette subvention n'a pas été réévaluée depuis 1994.

RENCONTRE DES SEPT MUNICIPALITÉS DE L'AGENCE DE BASSIN VERSANT DE LA P.R.O.M.A.

Suite au colloque qui s'est tenu à Labelle en septembre 2010, la réunion générale de la P.R.O.M.A. s'est tenue à Saint-Rémi le 10 février dernier. Les municipalités ont retenu 4 objectifs à réaliser en 2011 :

- a) Créer une banque de données de toutes les informations disponibles sur le bassin versant.
- b) Proposer un réseau de petits parcs le long de la rivière Maskinongé.
- c) Analyser les règlements nécessitant une harmonisation.
- d) Appuyer la création de « forêt de proximité » gérée par le milieu.

La PROMA regroupe les municipalités de trois MRC : La Minerve, Labelle, Amherst, La Conception, Lac-des-Plages, Boileau et Harrington.

LE 125^E DE SAINT-RÉMI

Le conseil a accordé une subvention de 3 500 \$ à la réalisation des fêtes du 125^e anniversaire de Saint-Rémi qui débiteront le 28 mai 2011. M. Claude Froment est président du Comité du 125^e anniversaire. Actions Saint-Rémi supportera plusieurs activités qui seront connues sous peu.

AGRANDISSEMENT DU POSTE D'INCENDIE DE VENDÉE

Le poste d'incendie de Vendée ne répond plus à plusieurs critères y compris certaines exigences de bâtiments publics. Le responsable du service des incendies M. Yves Duval a déposé un plan qui demandera des agrandissements et ajustements à la bâtisse existante.

NOUVELLE PATINOIRE À SAINT-RÉMI

Le conseil a approuvé la démarche de soumission et d'implantation de la nouvelle patinoire de Saint-Rémi. Son installation se fera après le « Festival Country » en juin prochain. Compte tenu des problématiques particulières du sol, des aménagements sont prévus avant la construction de la patinoire.

REFUS D'UN AMÉNAGEMENT À LA JONCTION DE LA 323 ET DU CHEMIN DE VENDÉE

Le Ministère des Transports a rejeté la demande d'aménagement d'une voie de virage à la fourche du chemin de Vendée et de la route 323. La route et la courbe sur cette route rendent difficile le virage sur la route 323. Une autre résolution sera retournée afin de demander l'installation d'une lumière jaune clignotante afin d'inciter les automobilistes à ralentir à cette intersection.

AUGMENTATION DES PERMIS DE CONSTRUCTION EN 2010

190 permis de construction ont été émis en 2010. Ce nombre dépasse les 185 enregistrés en 2009. Selon les registres de la municipalité, 2010 a connu la plus importante émission de permis de l'histoire d'Amherst. De ce nombre, 35 sont des nouvelles résidences et les autres représentent des rénovations, des installations d'eau potable ou de fosses septiques. La valeur des permis représente un peu plus de 5 300 000 \$ d'évaluation.

Bernard Lapointe, maire

